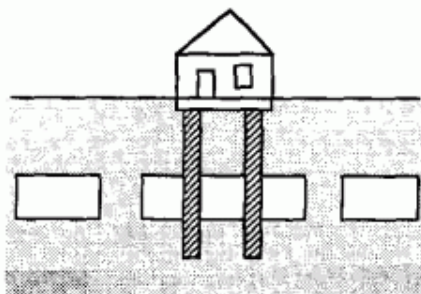




Le jeudi 15 novembre



École de la Cité



Info-chantier, volume 4

Au programme :

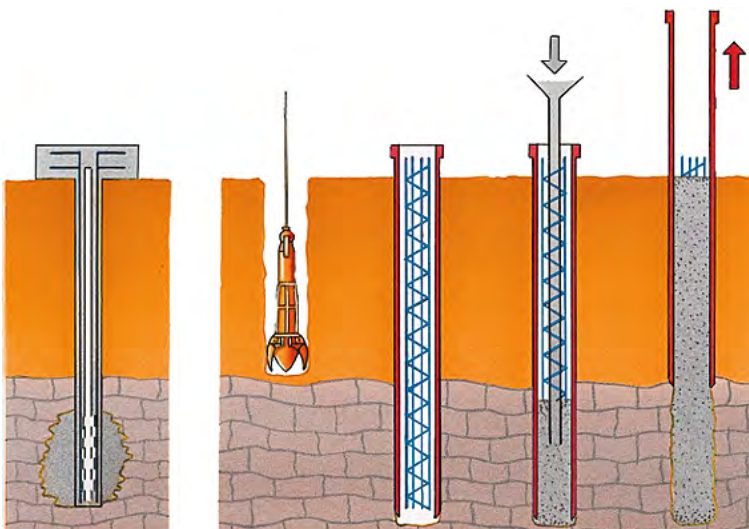
- Installation des pieux
- Démolition de la façade
- Début des fondations

Pieutage

Les travaux de démolition presque complétés, il est maintenant temps de débuter la construction de l'agrandissement. L'école existante est construite sur pieux car nous sommes installés sur l'ancien lit de la rivière Lairet.



Les pieux sont de lourds tubes d'acier dont l'extrémité inférieure est affilée. Ils permettent de transférer les charges du bâtiment à une couche portante plus appropriée. La grosseur, le nombre, l'inclinaison ainsi que la profondeur des pieux varient d'un projet à l'autre.



Les pieux par battage sont enfoncés dans le sol par un appareil qui se compose d'une grande structure soutenant l'appareil qui place le pieu en position appropriée et d'une masse métallique appelée le mouton qui est relâchée au-dessus des tubes pour les enfoncer dans le sol.



Les travaux de pieutage commenceront vers le début décembre et il faudra environ deux semaines à l'équipe pour compléter l'installation de tous les pieux. L'étape suivante sera le début des travaux de coffrage en vue de la coulée du béton des fondations

Informations en vrac

Jusqu'à maintenant, une 12 d'avenants ont été produits, ce qui génère une certaine augmentation des coûts...

Les conduits d'aération entre le gymnase et l'auditorium ont été nettoyés pour que l'infiltration de poussière cesse.

Échéancier

À ce jour, on dénote un peu de retard sur l'échéancier à cause d'une plus grande quantité d'amiante que celle prévue.

La démolition extérieure et l'installation des pieux sont donc reportées de deux semaines par rapport à l'échéancier initial !